CASTRO, MANUEL—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 613; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds.

CROWLEY, MME WM.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 613; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 144 pieds.

CONWAY, VVE PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 607; le dit lot No. 18 mesure 28 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible], MME J. F.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Dupré, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 652; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 24 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

CAMMACK, JAMES—
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 1 de l'ilet 657; le dit lot No. 1 mesure 33 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Canal et Salcedo.

CHAUVIN, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Gasquet et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 582; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 150 pieds.

CONDON, VVE P.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Bank et Palmyre, désigné le lot No. 10 de l'ilet No. 583; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 100 pieds.

CRONAN, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désignés comme lots Nos. 17 à 19 de l'ilet No. 605; les dits lots Nos. 17 à 19 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

CARTER, MME HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 529; le dit lot No. 21 mesure 26 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

CARTER, MME HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$6 60
Taxe de 1883, montant à.............6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le No. 22 de l'ilet No. 529; le dit lot No. 22 mesure 26 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 109 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Gasquet et Johnson.

GRAHAM, MME F.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 576; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

CONERY, ED., JR.—
Taxe de 1883, montant à.............$90 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Julie et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 134; les dits lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent, ensemble, 120 pieds de face à la rue Julie sur 97 pieds de profondeur.

CALDWELL, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$72 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, St. Charles, Julie et Girod, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 180; le dit lot No. 13 mesure 46 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 149 pieds; le lot No. 14 mesure 46 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 159 pieds; le dit lot No. 14 formant l'encoignure des rues St. Charles et Girod.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Gravier et Commune, désigné comme lot D ou No. 23 de l ilet No. 299; le dit lot D ou No. 23 mesure 20 pieds 8 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 86 pieds 6 pouces.

CANNON, MME L. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$60 00
Taxe de 1883, montant à.............60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, Canal et Gasquet, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 337; le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

CIRODE, MME D. W.—
Taxe de 1883, montant à.............80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Calliope, Prieur et Clio, désigné comme le lot No. — de l'ilet No. 504; le dit lot No. — mesure 28 pieds de face à la rue Johnson sur 130 pieds de profondeur.

CIRODE, MME D. W.—
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Calliope, Prieur et Clio, désignés comme lots Nos. — de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. — mesurent [illegible] pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de [illegible] pieds.

CIRODE, MME D. W.—
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Calliope, Prieur et Clio, désignés comme lots Nos. — de l'ilet No. 503; les dits lots Nos. — mesurent [illegible] de face à la rue Calliope sur [illegible] pieds de profondeur.

COTTER, MME [illegible]—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 601; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

COMPTON, W. H.—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désignés comme les lots Nos. 16 à 21 de l'ilet No. 615; les dits lots Nos. 16 à 21 mesurent 178 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 16 à 21 forment l'encoignure des rues Perdido et Dupré.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$5 00
Taxe de 1883, montant à.............5 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Perdido et Poydras, désignée comme une portion de l'ilet No. 691; la dite portion mesure 279 pieds de face sur une profondeur de 440 pieds.

CHISOLM, MME KATE—
Taxe de 1883, montant à.............$6 40
Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Magnolia, Locust et Erato, désignée comme une portion du lot No. 22 de l'ilet No. 391; la dite portion No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de 87 pieds, la dite portion No. 22 forme l'encoignure des rues Locust et Clio.

COLEMAN & BRO., H. D.—
Taxe de 1883, montant à.............$7 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Clara, Willow et Erato, désignés comme les lots Nos. 2, 3, 4 et 5 de l'ilet No. 422; les dits lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent ensemble 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces.

CALDWELL, E. H.—
Taxe de 1883, montant à.............$36 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, St. Charles, Julie et Girod, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 180; le dit lot No. 12 mesure 29 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 149 pieds.

CHARLES, MME JNO.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 30
Taxe de 1883, montant à.............1 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 495; le dit lot No. 14 mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 85 pieds.

CASE, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Johnson, Gravier et Perdido, désigné comme le lot No. 29 de l'ilet No. 498; le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151 pieds.

CALVIN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Taxe de 1883, montant à.............4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 496; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Prieur et Poydras.

CARRE, VVE E. A.—
Taxe de 1883, montant à.............$42 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Liberté, Howard et Calliope, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet No. 347; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent, ensemble, 68 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurent, ensemble, 64 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Liberté et Euphrosine.

CHARMBURG, ROBERT Y.—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Freret, Howard et Erato, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 358; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 7 lignes.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 221; le dit lot No. 29 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 169 pieds 4 pouces.

CARROLL, J. W.—
Taxe de 1882, montant à.............$114 00
Taxe de 1883, montant à.............114 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 220; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

COUSLEY, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............$21 00
Taxe de 1883, montant à.............21 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Poydras et Perdido, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 341; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 53 pieds de face à la rue Perdido sur 80 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Perdido et Howard.

COLLINS, GEO. W.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Erato, Carondelet et Clio, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 213; le dit lot No. 24 mesure 35 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 162 pieds.

CASS, MME M. L.—
Taxe de 1883, montant à.............$60 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Clio, Remparts et Erato, désignés comme les lots Nos. 20, 21 et 22 de l'ilet No. 278; les dits lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent ensemble 73 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 143 pieds.

CLARK, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Liberté, Howard et Erato, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 349; la dite portion du lot No. 8 mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 31 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Liberté et Clio.

CURLEY, MME MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 343; le dit lot No. 23 mesure 16 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 107 pieds.

CORDONA, MME PEDRO.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 502; le dit lot No. 23 mesure 27 pieds 7 pouces de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 115 pieds 4 pouces; le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Cyprès et Johnson.

CHERUBIN BEN. ASSO'N. DE LA N. O., NO. 2.—
Taxe de 1883, montant à.............$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, St. Thomas, Gaiennié et Annonciation, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 71; le dit lot No. 25 mesure 26 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 75 pieds.

CRANE, W. R.—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Gaiennié et Annonciation, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 128 pieds.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1883, montant à.............$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delord, Magasin, Camp et St. Joseph, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 160; le dit lot No. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Magasin sur 110 pieds de profondeur.

CLARK, MME PHILIP—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 128; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur 86 pieds de profondeur.

CONNOLLY, JNO., JR.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 328; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 50 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 129 pieds.

CONQUERGOOD, ISABELLE, JEANNE ET D. W.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 329; le dit lot No. 4 mesure 22 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 128 pieds.

CLARK, VVE JNO. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.............$42 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Peters et Orange, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 40; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 129 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 160 pieds; les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Race.

GUGGY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............36 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Bellechasse, Ste. Thérèse et Tchoupitoulas, désignés comme lots Nos. 10 à 14 de l'ilet No. 74; les dits lots Nos. 10 à 14 mesurent 188 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 165 pieds.

CONDON, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.............$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Richard et Félicité, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 147; le dit lot No. 8 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Félicité sur une profondeur de 82 pieds.

CONROY, LAWRENCE.—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasins, Orange et Camp, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 65 pieds.

CORCORAN, MME. MARIE.—
Taxe de 1883, montant à.............$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Coliseé, Euterpe et Prytania, désigné comme le lot No. 20 de l'ilet No. 196, le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 100 pieds.

CAZERATA, SALVADOR—
Taxe de 1883, montant à.............$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Magasins, Melpomène et Camp, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 154; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur.

CHURCHILL, CHAS. H.—
Taxe de 1882, montant à.............$30 00
Taxe de 1883, montant à.............30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Prytania, Polymnia et St. Charles, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 200, le dit lot No. 22 mesure 26 pieds de face à la rue St. Charles sur 128 pieds de profondeur.

COLQUHON, ROSALIE M.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Uranie et Félicité, désigné comme portion de l'ilet No. 206; la dite portion mesure 21 pieds de face sur une profondeur de 81 pieds d'un coté et 85 pieds de l'autre coté.

CARAHER, FRANÇOIS M.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Thalie, Constance et Melpomène, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 161, le dit lot No. 6 mesure 22 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

CAREY, HUGH—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Melpomène, Locust et Terpsichore, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 385, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 97 pieds.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CHICAGO, ST. LOUIS ET NOUVELLE-ORLEANS—
Taxe de 1882, montant à.............$90 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Gaiennié, Pilié et New, désignée comme batture B.

CRESCENT CITY COTTON MFG. CO.—
Taxe de 1882, montant à.............$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 159 pieds.

CRESCENT CITY COTTON MANUFCTURING COMPANY—
Taxe de 1882, montant à.............$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur 159 pieds de profondeur.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur 94 pieds de profondeur.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1882, montant à.............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 3 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 109 arpents.

CONNOLLY, MME JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............$15 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Gaiennié, Camp et Erato, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 156; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 42 pieds de face à la rue Magasins sur 175 pieds de profondeur.

CARTER, MME ANNA L. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.............$54 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Calliope, St. Charles et Clio, désignés comme les lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 184; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 53 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 18 et 19 forment l'encoignure des rues St. Charles et Calliope.

CRAWFORD, ELIZA J.—
Taxe de 1882, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Clio, Dryades et Calliope, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 254; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 160 pieds.

CLARK, PHILIP.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Promenade Triton, Remparts et Calliope, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 276; le dit lot No. 10 mesure 100 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127 pieds.

CARRE, VVE E. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$6 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 347; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds.

CARRE, VVE E. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désigné comme le lot No. 20 de l'ilet No. 347; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds.

CARRE, VVE E. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 347; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 68 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Liberté et Euphrosine.

CARRE, VVE E. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 347, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 64 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

CARRE, MME V. L.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 50
Taxe de 1883, montant à.............4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Euphrosine, Locust et Nouveau Canal, désigné comme l'ilet No. 379.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 415; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 2 à 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 415; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'ilet No. 415; les dits lots Nos. 21 à 23 mesurent 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 24 mesure 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds, le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Erato et Clara.

CUNNINGHAM, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clio et Thalie, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 416, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 95 pieds.

CUNVIN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 449; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds.

CONWAY, JNO. M.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Erato et la ligne Jefferson, désigné comme l'ilet No. 567.

CAMPAGNE, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à.............$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Bassin, Franklin et Melpomène, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 315; le dit lot No. 10 mesure 33 pieds 7 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 106 pieds 4 pouces.

CABANNES, MME JULIA—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Liberté, Franklin et Melpomène, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 312, le dit lot No. 1 mesure 23 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 78 pieds 6 pouces, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Melpomène et Franklin.

COATS, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à.............$6 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Félicité et Howard, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 353; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds.

CHOPPIN, MME R. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$13 20
Taxe de 1883, montant à.............13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Tchoupitoulas, Commerce et Girod, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 31 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 57 pieds 2 pouces d'un coté et 59 pieds 4 pouces de l'autre; le dit lot No. 31 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

CRESAP, A. B. ET C. M.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Julie et Notre Dame, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 124; le dit lot No. 14 mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces.

CASHMAN, MME M. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$135 00
Taxe de 1883, montant à.............135 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Magasins, Poydras et Lafayette, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 128; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 158 pieds; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Magasins et Lafayette.

VILLE DE BALTIMORE—
Taxe de 1883, montant à.............$3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Scott, Pierce, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 753.

CORNELIUS, C. V. ET F. FITCHER—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 436; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

CIER, JEAN BAPTISTE—
Taxe de 1883, montant à.............$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Commune et Gasquet, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 368; le dit lot No. 2 mesure 23 pieds de face à la rue Gasquet sur 90 pieds 6 pouces de profondeur.

CHAMBURG, R. Y.—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Liberté, Canal et Gasquet, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 337; le dit lot No. 21 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 190 pieds.

CHAMBURG, R. Y.—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 336; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 10 pieds de face à la rue Liberté et 59 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds.

CHAPMAN, ESTHER, JR.—
Taxe de 1883, montant à.............$114 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Camp, St. Charles et Commune, désignée comme une portion du lot No. 4 de l'ilet No. 170; la dite portion mesure 17 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds d'un coté et 105 pieds de l'autre coté.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—
Taxe de 1883, montant à.............$450 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Gravier et Passage Commercial, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 172; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 14 mesure 23 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 90 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

CLAPP, MME F. SARAH.—
Taxe de 1883, montant à.............$75 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Union et Perdido, désigné comme le lot A de l'ilet No. 229; le dit lot A mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 115 pieds d'un coté et 118 pieds de l'autre coté.

COHEN, MME ANDRE J.—
Taxe de 1883, montant à.............$144 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 168; le dit lot No. 4 mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds d'un coté et 109 pieds 2 pouces de l'autre coté.

COHEN, MME ANDRE J.—
Taxe de 1883, montant à.............$144 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 168; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 108 pieds d'un coté et 105 pieds 2 pouces de l'autre coté.

CAMOS, LAURENT—
Taxe de 1883, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 517; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds 8 pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de 132 pieds.

CAMP, MME CLEMENT J.—
Taxe de 1883, montant à.............$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 473; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 121 pieds.

CARL, ELIZER—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignée comme l'arrière portion des lots Nos. 37, 38 et 39 de l'ilet No. 601, la dite portion mesure 80 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 94 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Lopez, Gasquet et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 656.

DAVIDSON, HENRIETTE.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortes, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 730.

DWYER, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 100 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$2 10
Taxe de 1883, montant à.............2 10
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre désignée comme une portion des lots Nos. 13 à 24 de l'ilet No. 629.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Lopez, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 655.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 822; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 822; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et St. Patrick.

DE CASTRO, MANUEL—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 654; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds.

DRISCOLL, T. ET W.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 06
Taxe de 1883, montant à.............3 06
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyre et Bank, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 526; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 52 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 102 pieds; les dits lots Nos. 16 et 17 forment l'encoignure des rues Bank et Galvez.

DE MEZA, DR. A. H.—
Taxe de 1882, montant à.............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............7 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 3 à 5 de l'ilet No. 581; les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 71 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 150 pieds.

DWYER, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 60
Taxe de 1883, montant à.............1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 7 mesure 26 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 114 pieds.

DONOVAN, VVE T.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 471; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 102 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Johnson.

DRISCOLL, CORNELIUS—
Taxe de 1882, montant à.............$5 40
Taxe de 1883, montant à.............5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de [illegible] pieds.

DRISCOLL, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à.............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.............1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 516; le dit lot No. 5 mesure 26 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds.

DOHERTY, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Taxe de 1883, montant à.............4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 465; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Jeanne sur une profondeur de 122 pieds.

DONAHO, MME SARAH—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Galvez, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEPKE, F. H.—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 629, le dit lot No. 7 mesure 34 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et [illegible] pieds de l'autre coté.

DAILEY, MME B.—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, [illegible], désigné comme le lot No. 3 de l'ilet [illegible]; le dit lot No. 3 mesure [illegible] pieds de face à la rue Ste. Jeanne sur une profondeur de 75 pieds.

DUMESTRE, ALEXANDRE—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Willow, Perdido et Poydras, désigné comme l'ilet No. 441½, le dit ilet mesure 14 pieds de face sur une profondeur de 32 pieds.

DUBOS, GABRIELLE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Canal et Gasquet, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces.

DUFFY, ANDRE J.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Cyprès et Lafayette, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 493, le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 82 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$30 00
Taxe de 1883, montant à.............30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 220; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 128 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$180 00
Taxe de 1883, montant à.............180 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 25 à 27 de l'ilet No. 220; les dits lots Nos. 25 à 27 mesurent 84 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces.

DE BAR, MME BEN—
Taxe de 1882, montant à.............$30 00
Taxe de 1883, montant à.............30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Girod, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 237; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent chaque 63 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds.

DWYER, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.............$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 64, le dit lot No. 15 mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras sur 88 pieds de profondeur.

DROSTE, SEIGFRIED—
Taxe de 1882, montant à.............75c
Taxe de 1883, montant à.............75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 545; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 82 pieds.

DREVILLE, MARIA A.—
Taxe de 1882, montant à.............$7 40
Taxe de 1883, montant à.............7 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Cyprès et Lafayette, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 493, le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 63 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$84 00
Taxe de 1883, montant à.............84 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Poydras, Peters et Lafayette, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent 118 pieds de face à la rue Peters sur 116 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Girod et Julie, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 218; le dit lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Girod sur 127 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 220, le dit lot No. 27 mesure 25 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur.

DOLAN, MME JNO.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 436; le dit lot No. 24 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

DUNN, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 525; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 118 pieds.

DE LANZAC, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 580; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 105 pieds.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, les rues Aglaé, Clark et le Chemin Coquillé, désigné comme l'ilet No. 693.

DENOWVION, SUC. A. N.—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Taxe de 1883, montant à.............24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 5; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 48 pieds de face à la rue Front sur 118 pieds de profondeur.

DENOWVION, VVE A. N.—
Taxe de 1882, montant à.............$48 00
Taxe de 1883, montant à.............48 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos. 4 à 7 de l'ilet No. 5; les dits lots Nos. 4 à 7 mesurent 96 pieds 10 pouces de face à la rue Front sur 118 pieds de profondeur.

DAUPHINE, MME W.—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Clio et ligne Jefferson, désigné comme l'ilet No. 594.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Euphrosine, Venus et Lopez, désigné comme l'ilet No. 647.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Venus, Rendon et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 669.

DUNBAR, SARAH JEANNE—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Clio, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 324; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 130 pieds.

DAVIS, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Erato et Thalie, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 450; le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds.

DRISCOLL, MME C.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Euphrosine, Calliope et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 570; la dite portion mesure 282 pieds d'un coté et 325 pieds de l'autre coté de face sur une profondeur de 209 pieds d'un coté et 66 pieds de l'autre coté.

DOCTOR, PETER—
Taxe de 1883, montant à.............80c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido, désignée comme la portion en arrière des lots Nos. 37, 38 et 39 de l'ilet No. 601; la dite portion mesure 15 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 94 pieds.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1883, montant à.............$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Bassin, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 299, le dit lot No. 25 mesure 19 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 56 pieds.

DOOSEY, MME THERESA, VEUVE DE ROBERT RUNNELS—
Taxe de 1883, montant à.............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Palmyre et Commune, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 433; le dit lot No. 7 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 25 pieds.

DUPUY, JEAN—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 304; le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 121 pieds d'un coté et 123 pieds de l'autre coté.

DOYLE, MLLE BRIDGET—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 474; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

DOYLE, MLLE BRIDGET—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Perdido, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 474, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

DASKEY, PETER—
Taxe de 1883, montant à.............$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Clio et Calliope désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 259, la dite portion mesure 27 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 75 pieds 11 pouces 2 lignes.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à.............$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julie et Girod, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 218; le dit lot No. 25 mesure 69 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 116 pieds.

D'HEBETE, JEAN—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Poydras et Julie, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 588; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 153 pieds.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1883, montant à.............$14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Delord, Camp et Poeyfarré, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 159, le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds.

DONOHUE, ANDRE—
Taxe de 1882, montant à.............$12 00
Taxe de 1883, montant à.............12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, St. Joseph, Carondelet, et Cercle Tivoli et la promenade Triton, désigné comme le lot 8 de l'ilet No. 216; le dit lot 8 mesure 32 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 64 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Thalie, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 240, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 128 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à.............$11 22
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Poeyfarré, Magasins et Delord, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 156; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent ensemble 100 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 56 pieds, les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Constance et Poeyfarré.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope, Magasins et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 137; le dit lot No. 15 mesure 11 pieds de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de 97 pieds.

DUNN, VVE JNO.—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Taxe de 1883, montant à.............24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Poeyfarré, et Annonciation, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 68; le dit lot No. 1 mesure 26 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 47 pieds d'un coté et 88 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 47 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à.............$120 00
Taxe de 1883, montant à.............120 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope, Magasins et Poeyfarré, désigné comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 137; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 137 pieds de face à la rue Magasins sur 108 pieds de profondeur, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Magasins et Poeyfarré.

DEL BONDIO, FRED.—
Taxe de 1882, montant à.............$48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Magasins, Race et Camp, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 151; le dit lot No. 16 mesure 64 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

DEL BONDIO, F. L.—
Taxe de 1883, montant à.............$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Gaiennié, Tchoupitoulas et Erato, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 47; les dits lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent 85 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 138 pieds; le dit No. 10 forme l'encoignure des rues Peters et Erato.

DASTE, HONORE, No. 1.—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 154; le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Thalie sur 144 pieds de profondeur.

DUNN, VVE JNO.—
Taxe de 1882, montant à.............$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Gaiennié, Tchoupitoulas et Calliope, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'ilet No. 44; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chaque 37 pieds de face à la rue Calliope sur 96 pieds de profondeur; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds de profondeur, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calliope.

DUNN, VVE JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, Delord, Tchoupitoulas et Calliope, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 50; le dit lot No. 1 mesure 42 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 80 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delord.

DUNN, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Erato, [illegible] et Annonciation, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 101, le dit lot No. 3 mesure [illegible] pieds de face à la [illegible] sur une profondeur de [illegible].

DOLCH, MLLE ROSINA—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Market, Religieuse et St. Jacques, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 96; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur de 128 pieds.

DORAN, DANIEL—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Melpomene, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 102; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 56 pieds 6 pouces de face sur une profondeur de 127 pieds.

DEL BONDIO, F. L.—
Taxe de 1883, montant à.............$90 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Magasins, Race et Camp, désigné comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 151; le dit lot No. 1 mesure 122 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 123 pieds 10 pouces; le dit lot No. 2 mesure 29 pieds 1 pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Camp et Robin.

DE BAR, E. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$7 20
Taxe de 1883, montant à.............7 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Thalie, St. Thomas et Melpomène, désignée comme lot No. — de l'ilet No. 99, le dit lot No. — mesure 20 pieds de face à la rue St. Thomas sur 80 pieds de profondeur.

D'ARCY, VVE JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Constance, Robin et Magasins, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 143, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de 125 pieds.

SŒURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL.—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Taxe de 1883, montant à.............24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasins, Orange et Camp, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Magasins et Orange.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$10 80
Taxe de 1883, montant à.............10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Erato, Dryades et Thalie, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 252, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 120 pieds.

DEMONTROSER, C. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Félicité et Howard, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 353, le dit lot No. 7 mesure 63 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 72 pieds.

DALLA, SUC JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Erato, Peters et Gaiennié, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 27; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 42 pieds de face à la rue Gaiennié sur une profondeur de 106 pieds.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Gaiennié, Tchoupitoulas et Erato, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 13 mesure 37 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

SŒURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 60
Taxe de 1883, montant à.............9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasins, Orange et Camp, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 13 mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 160 pieds.

SŒURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 60
Taxe de 1883, montant à.............9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasins, Orange et Camp, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 160 pieds.

DOWLING, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St. Charles, Terpsichore et Carondelet, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 216; le dit lot No. 24 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds.

DERBES, MME ALEX.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Prieur, l'Avenue Carrollton, et les rues Gasquet et Palmyre, désignée comme portion de l'ilet No. 757.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété specifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.